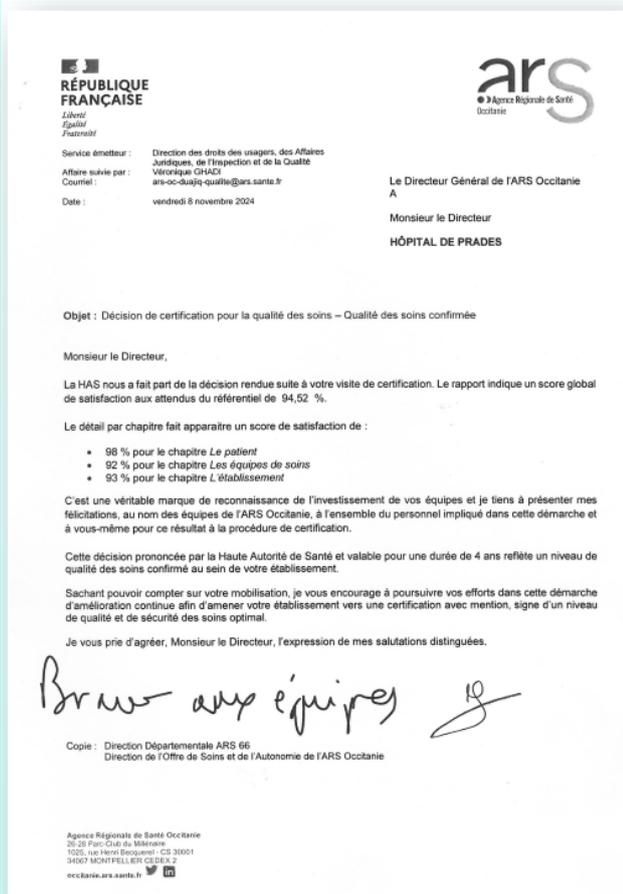


**A** l'ensemble du personnel,

L'année 2024 a permis à notre établissement de confirmer son engagement dans la démarche continue de la qualité et sa reconnaissance en tant que 2ème hôpital public du département des Pyrénées-Orientales.



Le Directeur Général de l'ARS Occitanie, lui-même, félicite l'ensemble du personnel pour son investissement dans cette démarche continue de la qualité, investissement que reflètent bien les résultats de la visite de Certification.

Que cette nouvelle année 2025 permette de poursuivre notre voyage vers l'excellence.

Bonne année à tous !!

Dr Marie-Christine RAVERAT, Présidente de la CMS  
Jérôme RUMEAU, Directeur Délégué

## LES PROJETS DE L'ETABLISSEMENT

### Le projet de création de 5 lits d'HTP (Hospitalisation à Temps Partiel) en SMR Gériatrique

Ce projet s'inscrit dans la continuité des activités de l'Hôpital de Prades qui a structuré une filière gériatrique : service de médecine polyvalente à orientation gériatrique, SMR gériatrique, EMGEH, CRT, SSIAD, USLD, EHPAD, PASA et développé des compétences dans la prise en charge des maladies neurodégénératives : UHR, ADJ, ETP Alzheimer « Aidants-aidés ».

La création de 5 lits d'HTP favorisera l'ouverture vers la ville et l'adaptation de l'offre de soins aux besoins de la population, tout en permettant de fluidifier la filière en amont en offrant l'alternative des soins ambulatoires.

Les programmes proposés aux patients en SMR HTP correspondront à la typologie des motifs d'entrée des patients suivis en hospitalisation complète et aux pathologies les plus fréquentes rencontrées :

- ◆ Programme de prise en charge des affections traumatiques,
- ◆ Programme de réadaptation à la marche,
- ◆ Programme de prise en charge de la fragilité.

Afin de mieux prendre en charge les personnes accueillies, un projet thérapeutique sera élaboré en pluridisciplinarité et formalisé dans le dossier de soins informatisé sur la base, entre autres, du bilan médical et pharmaceutique, du bilan kinésithérapique, du bilan ergothérapique, du bilan neuropsychologique, du bilan nutritionnel, du bilan social, etc...

La demande d'autorisation de ce projet a été déposée sur le portail de l'ARS « SI Autorisations » le mardi 27 août 2024. Nous attendons avec impatience la réponse que nous ne manquerons pas de vous communiquer.

### Le projet de création d'un UCC (Unité Cognitivo-Comportementale)

Vous en avez tous entendu parler. Dès que possible, nous vous informerons sur ce projet et vous en présenterons une synthèse.

### L'appel à manifestation d'intérêt Admissions directes des patients de plus de 75 ans

Il y a un an, l'ARS Occitanie a lancé cet appel à manifestation d'intérêt. Sur 34 dossiers de candidatures reçus, 18 ont été retenus dont celui de notre établissement, qui a perçu, pour mettre en place ce projet, un appui financier de 33 000 €.

L'objectif de ce projet est d'augmenter le nombre d'admission directes de moins de 48h sur le service de médecine de l'hôpital en consolidant le partenariat avec la médecine de ville, les EHPAD et l'ORU Occitanie (Observatoire Régional des Urgences), en développant les liens avec les services d'urgences, en particulier celui de Perpignan, l'HAD et le dispositif d'orientation département SAS (Service d'Accès aux Soins : Service d'orientation de la population dans leur parcours de soins). Des indicateurs de suivi sont mis en place.

Les étapes : demande d'admission directe reçue via un numéro identifié pour les médecins libéraux, médecin coordonnateur EHPAD, urgences du CH Perpignan, clinique St-Michel, HAD ou centre 15. Ou par Via trajectoire. Réponse par téléphone au médecin demandeur dans un délai de 3 à 4 h, après étude de la demande.

Les profils des patients adressés en urgence : Profil médical (personne âgée, fragile, polyopathologique, présentant une AEG ou en phase de soins palliatifs) - Profil social (personne vulnérable, fragile, handicapée ou en situation d'isolement).

Le financement prévu permet d'assurer le fonctionnement au regard des besoins en personnel : 0,20 % d'ETP de secrétaire médicale, 0,20 % d'infirmière coordinatrice et 0,20 % d'assistant de service social.



## LA MOBILISATION DE NOTRE ETABLISSEMENT DANS LA PREVENTION EN SANTE

Priorité de Santé Publique depuis de nombreuses années, car enjeu capital pour améliorer la santé des populations, la prévention est portée par les Hôpitaux, que ce soit dans les murs pour les usagers et le personnel ou hors les murs pour aller toucher des personnes éloignées du soin.

En 2024, notre établissement s'est mobilisé au travers d'actions mises en place par notre infirmière sécurité et santé au travail en collaboration avec d'autres intervenants :

- **13/03 : MARS BLEU** en collaboration avec la mutuelle MACSF—Stand d'information et grand quizz Mars Bleu
- **22/04 : SEMAINE EUROPEENNE DE LA VACCINATION**
- **25/04 : JOURNEE MONDIALE DE LA SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL** en collaboration avec notre formatrice PRAPS—Stand d'information, jeu sur les risques professionnels, équipement de la blanchisserie et cuisine d'une mallette 1ers soins, assise dynamique pour les bureaux
- **07/05 : JOURNEE MONDIALE DE L'HYGIENE DES MAINS** en collaboration avec notre infirmière hygiéniste—Stand « Prenons-nous en mains », ateliers de sensibilisation aux infections associées aux soins, sensibilisation des patients, zéro bijou
- **14/06 et 04/07 : QUALITE DE VIE AU TRAVAIL** en collaboration avec le groupe QVT et la mutuelle MACSF—Atelier bien-être et nutrition (décryptage des étiquettes, les encas sains), questionnaires bien-être au travail
- **24/06 et 01/07 : JOURNEES DE PREVENTION RISQUES SCOLAIRES** en collaboration avec la Ligue contre le Cancer dans 2 écoles primaires du Conflent, par le jeu
- **Du 16 au 20/09 : SEMAINE DE LA SECURITE DU PATIENT** en collaboration avec le service qualité, l'hygiène, la pharmacie et les représentants des usagers—Stands d'information, rencontres des équipes de soins pour sensibilisation aux événements indésirables, biais cognitifs
- **Mois d'octobre : OCTOBRE ROSE** en collaboration avec les services ADJ, EHPAD, PASA et ESA ainsi que la Ligue contre le Cancer et la mutuelle MACSF—Stand d'information et de vent au profit de la Ligue, Challenge du Ruban Rose, Initiation Shindai Do pour tout le personnel
- **Du 16 au 20/11 : SEMAINE NATIONALE DE LA DENUTRITION** en collaboration avec nos deux diététiciennes, le service cuisine et la mutuelle MACSF—Stands d'information, ateliers chambre des erreurs pour les soignants et ateliers cuisine avec l'ADJ et le PASA
- **Du 04 au 31/11 : CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE** en collaboration avec la pharmacie et l'infirmière hygiéniste—Escape game sur les précautions standards pour les soignants, escape game pour tout le personnel, vaccination assurée par l'infirmière SST
- **26/11 : MOIS SANS TABAC** en collaboration avec la Ligue contre le Cancer sur le Lycée Charles Renouvier de Prades—Stand d'information et de sensibilisation, temps d'écoute et d'échanges.

Un grand merci à tous pour votre implication.



## La promotion de la Bienveillance dans notre établissement

### La Bienveillance, c'est quoi ?

La thématique de la Bienveillance apparaît dès 2008, dans le programme de l'ANESM avec la publication de sa recommandation de bonnes pratiques professionnelles "*La bienveillance : définition et repères pour la mise en œuvre*". Ce concept émerge pour les établissements de santé au travers de la certification V2010.

La Bienveillance est une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'utilisateur et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, de l'utilisateur, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance. La Bienveillance va au-delà de l'acte technique et de la posture professionnelle puisqu'elle est multifactorielle et nécessite une vision globale. C'est la raison pour laquelle, sont concernés aussi bien les professionnels, l'institution que les bénéficiaires des soins/accompagnement et l'entourage.

### EPP (Evaluation des pratiques professionnelles) « Promouvoir la Bienveillance » en cours sur l'établissement :

- Pilotage de l'EPP par les psychologues et une assistante sociale de l'établissement
- Formations
- Protocole « Circuit de signalement d'un acte maltraitant » disponible sur le logiciel de gestion documentaire bluekango,
- Charte de la bienveillance (disponible sur BlueKango) et affichage dans les services,
- Nomination de référents par service,
- Affichage du numéro « Allo Maltraitance » dans les services,
- Insertion d'un flyer dans le livret d'accueil à l'attention des usagers.

**Cartographie des risques de maltraitance** (disponible sur BlueKango) avec mise en place d'un plan de prévention et de gestion des risques de violence et de maltraitance réalisé en collaboration entre les pilotes de l'EPP, les cadres et le service qualité.

**Recommandations de bonnes pratiques professionnelles** en lien avec la promotion de la bienveillance et la prévention de la maltraitance disponibles sur chaque ordinateur de chaque service.

### Les formations sur la bienveillance qui ont eu lieu en 2024 :

- **Bienveillance des personnes accueillies** les 22 et 23 mai, dispensée par IDEAGE. 9 participants
- **Simulateur vieillesse** le 12 novembre, par SIMULAGE. 9 participants dont tous les pilotes de l'EPP « Promouvoir la Bienveillance ». Cette formation sera renouvelée prochainement à l'attention de tous les soignants qui le souhaitent.
- **Formations SIMANGO en e-learning « Cultiver la bienveillance »**, d'une durée de 30 mn environ. Pensez à signaler à votre cadre si vous souhaitez la suivre afin qu'il vous inscrive auprès de la responsable formation. A ce moment-là, la responsable formation vous ouvrira l'accès à la formation et vous aurez un certain délai pour la réaliser. Et ce, pour toutes les formations SIMANGO qui vous intéressent. Toutes les formations SIMANGO sont renouvelées en 2025.

#### Rappel pour se connecter à SIMANGO :

- ◆ La connexion se réalise sur « [admin.simango.fr](http://admin.simango.fr) ».
- ◆ Une fenêtre s'affiche pour rentrer l'identifiant et le mot de passe. Il faut indiquer votre numéro matricule pour l'identifiant et pour le mot de passe. Vous trouverez votre matricule sur votre fiche de paie. Il s'agit du « code agent »